

## Engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté

### Déclaration du groupe CFDT

A l'occasion de son récent congrès, la CFDT vient de rendre publics les résultats de son enquête « parlons engagement ». Plus de 32 000 personnes y ont participé, et ceux-ci nous permettent de les comparer aux constats dressés par cet avis. Car, nous pensons que quand on parle bénévolat, on parle d'une forme d'engagement. Mais, souvent dans cet avis, l'un est pris pour l'autre.

Pour plus de 75 % des participants à notre enquête, s'engager, c'est donner de son temps, c'est gratifiant, ça rend plus optimiste, c'est une belle expérience. Sur ces points, notre enquête rejoint l'avis et globalement les constats sont partagés. Deux autres aspects sont à souligner, qui ne sont pas évoqués dans cet avis :

- Pour 61 % des répondants, il y a trop de luttes d'égo dans les associations, les syndicats, les ONG : cela pourrait interroger le caractère purement altruiste du bénévolat.
- 22 % des participants ont observé ou subissent du sexisme dans leur engagement, ce qui reflète une réalité qui est encore à combattre partout.

Plusieurs préconisations rappellent des préconisations d'avis précédents : sur l'éducation populaire ou sur l'engagement citoyen... Certaines peuvent paraître paradoxales : reconnaître le bénévolat par des moyens financiers stabilisés dans les associations ou alimenter un congé engagement ou un compte formation ne remet-il pas en cause le principe de gratuité de l'engagement bénévole ?

De fait, les préconisations abordent autant l'engagement que le statut de cet engagement, notamment associatif, et les conditions de cet engagement. Le groupe de la CFDT soutient tout particulièrement deux d'entre elles :

- D'abord, celle d'un nouveau droit interprofessionnel attribué aux représentants syndicaux salariés et employeurs pour les tâches d'intérêt général, hors entreprise et administration, liées au dialogue social territorial.
- Ensuite, celle rappelant notre opposition absolue à toute idée de bénévolat obligatoire pour les personnes allocataires des minima sociaux.

Concernant la reconnaissance de l'expérience bénévole, nous soutenons les dispositifs de validation libres type « open badge », mais sommes réservés à l'idée de créer une structure ou une coordination de plus, considérant que ce sont les domaines professionnels spécifiques liés à ces expériences, qui sont les mieux à même de penser et mettre en œuvre cette reconnaissance.

Le groupe de la CFDT a voté cet avis.